

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOISSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. »
Six mois. . 10 » 15 »
Trois mois. 5 25 7 30

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

AFFAIRES D'ORIENT.

On écrit de Vienne, le 1^{er} avril, que les Turcs ont franchi le Danube, près de Simnitza, vis-à-vis de Sistow, entre Rustjuck et Nicopolis. Le combat continuait depuis plusieurs jours avec beaucoup d'acharnement. Toutes les troupes disponibles à Bucharest avaient reçu l'ordre de se rendre sur le théâtre de la lutte.

D'après une autre lettre de Bucharest, du 26 mars : le bruit s'est répandu que le général Uziakoff avait été repoussé avec une grande perte au-delà du Danube, dans la Bessarabie. On n'a pas de détails positifs sur ce corps d'armée. Ce ne serait pas seulement le 23, mais le 17 mars, que les combats pour le passage du Danube auraient commencé. — Havas.

Une dépêche arrivée de Krajowa à Kermanstadt, le 31 mars, annonce que les Turcs ont commencé leurs opérations offensives, le 26 mars. Sali Pacha a passé le gué près d'Isal avec des forces considérables et a menacé le fort Turnil situé à l'embouchure de l'Aluta. On mande de Bucharest que Mustapha-Pacha, commandant de Silistrie, a également tenté un passage. Mustapha-Pacha, directeur général de l'artillerie, est un des officiers les plus distingués de l'armée turque. Il a sous ses ordres 13,000 hommes. Achmet-Pacha a, dit-on, fait une sortie de Kalafat avec 5,000 hommes d'infanterie, 1,000 hommes de cavalerie et 10 canons. Le général Liprandi n'a pas accepté le combat. Les Russes ont néanmoins perdu dans une escarmouche 10 hommes et un officier : les Turcs ont perdu un jeune officier, 6 Egyptiens et ont en 5 blessés. Matchin et Isatschka sont toujours occupés par les Turcs.

Jusqu'à la date du 25 mars, ajoute le *Lloyd*, il n'y a pas eu de combat sérieux. A Widdin et Kalafat, Ismail-Pacha, nommé ces jours derniers Muschir, fait des préparatifs pour prendre l'offensive dans la Petite-Valachie. Omer-Pacha a quitté Schumla, le 14 courant, et transféré son quartier-général à Rustjouck. Le 18, il était à Silistrie et l'on croit qu'il prendra lui-même la défense du rimpart de Trajan.

Nous savons maintenant, écrit-on enfin de Bucharest, le 25 mars, tout ce qui s'est passé

depuis le 22 courant : les Turcs ne se sont pas précisément retirés, mais ils ont fait un mouvement de retraite spontané. Les Russes ont fait des pertes considérables au-dessus de Tultcha. On ne sait pas même s'ils ont réussi dans leur tentative de passage ; deux bataillons ont été presque anéantis. Les Russes ont eu, dit-on, 1,500 hommes tués dans ce combat. — Havas.

Marseille, mercredi 5 avril.

« Les vaisseaux le *Napoléon* et le *Suffren* sont partis hier de Toulon, emportant 2,400 hommes du 27^e de ligne pour Constantinople. Le *Napoléon* relâchera à Bougie, et y prendra un détachement de 600 militaires.

« Le navire à vapeur anglais, le *Caradoc*, fait ses préparatifs ici pour recevoir à son bord lord Raglan et S. A. R. le prince de Cambridge.

« Le navire le *Thabor* apporte des lettres de Constantinople du 25 mars.

« Un nouveau convoi de 6,000 Turcs est parti, le 24, de Constantinople pour se rendre en Albanie. Des combats sanglants ont eu lieu près de Janina : on n'en connaissait pas encore exactement les résultats.

« La citadelle d'Arta, résistait toujours aux Grecs révoltés. Les Thessaliens ont occupé la ville de Phanaria.

« Le gouverneur général des îles Ioniennes a prorogé la chambre pour avoir rédigé un projet d'adresse témoignant des sympathies aux insurgés.

« On redoutait en Grèce une déclaration de blocus des côtes.

« Les derniers arrivages de grains à Constantinople étaient fort nombreux. » — Havas.

Le prince Woronzoff ayant obtenu un congé, se rend à Saint-Petersbourg. On dit que le Prince va faire connaître au Czar la situation très-grave où se trouvent les affaires de la Russie dans le Caucase, par suite du blocus de la mer Noire. Il doit demander, dit-on, le prompt envoi de renforts sur ce point, renforts sans lesquels il déclare ne pouvoir faire face aux exigences de la prochaine campagne. — Havas.

INTÉRIEUR

Paris, 6 avril.

L'Empereur a reçu, hier, en audience particu-

lière, M. Hübner, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. I. et R. apostolique l'empereur d'Autriche, qui a eu l'honneur de remettre à Sa Majesté Impériale une lettre de son souverain. — Havas.

On a répandu dans le public le bruit que le Gouvernement allait faire une nouvelle levée de cent mille hommes. Le fait n'est pas exact. Ce qui est vrai, c'est que le Gouvernement présente aujourd'hui au Corps législatif un projet de loi augmentant le contingent, pour la classe de 1853, de soixante mille hommes.

Dans les circonstances présentes, chacun comprendra qu'une pareille mesure est dictée par la prudence, et qu'il fallait la prendre avant les opérations des conseils de révision, puisque, aux termes de la loi du 21 mars 1852 sur le recrutement de l'armée, les jeunes gens qui n'auraient pas été compris dans le contingent eussent été complètement libérés. Mais tout porte à croire qu'une notable partie de cet effectif restera dans ses foyers, comme appartenant à la réserve.

La loi qui vient d'être présentée n'a donc, en réalité, pour objet que de donner au Gouvernement la faculté de disposer de ce contingent dans les cas peu probables où l'honneur et les intérêts de la France l'exigeraient impérieusement. (*Moniteur.*)

EXTÉRIEUR.

ITALIE. — Des lettres de Parme, en date du 1^{er} avril, annoncent qu'il a été arrêté un certain Bocchi, tourneur, comme pouvant être l'assassin du duc de Parme ; mais il n'y a pas encore de preuves contre lui. — Havas.

ESPAGNE. — Madrid, 3 avril.

« Un soulèvement d'ouvriers a eu lieu à Barcelonne, dans la journée du 30 mars.

« Le lendemain, 31 mars, force est restée à la loi.

« Les troupes ont donné une nouvelle preuve de leur fidélité à la Reine.

« Quelques châtiments ont été infligés aux agitateurs. » — Havas.

PRUSSE. — Nous recevons de Berlin, en date du 2 avril, ces nouvelles importantes contenues dans notre correspondance ordinaire :

« Enfin, on peut reconnaître avec certitude que le gouvernement prussien penche aussi pour l'al-

FEUILLETON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

Ces inconnus, immobiles et silencieux, ne dissimulaient pas l'attention qu'ils donnaient aux préparatifs. Ils se séparèrent pour écouter les propos de la foule. Peu d'instants après, ils se rapprochèrent, et celui qui avait l'air d'un écolier dit à son compagnon :

— Ma sœur, nous ferions bien de gagner notre auberge, de reprendre nos chevaux et de retourner sans retard au Brocken... Si notre père nous voyait ici il serait grandement irrité contre nous... J'ai eu tort de céder à tes prières et de consentir à t'amener ici avec moi sous ce déguisement, le terrible spectacle qui se prépare n'est pas fait pour toi ! — Tu ne me connais pas, Rodolphe, reprit Frantzia avec exaltation ; ne crains pas de faiblesse de ma part. Du moment qu'il ne me restera plus d'espoir, je me résignerai, et tu verras comment je sais supporter une grande douleur... mais je ne crois pas encore tout espoir perdu ! — Pauvre sœur ! que peux-tu espérer maintenant ? — Notre père aimait Daniel, il le sauvera. — Mais le pouvoir lui manque, ma sœur... Jusqu'ici toutes ses démarches ont été sans résultat. Le comte, notre seigneur, dont l'intervention eût été si favorable à Daniel, refuse toujours de recevoir notre père ; le colonel

Wernigerode en qui il avait tant de confiance, n'a pas même daigné répondre à sa lettre... C'est là sans doute l'effet des menées de cet exécrable Pinck, dont l'hypocrisie a pu un moment nous tromper... Crois-moi, ma sœur, ne restons pas ici.

Il avait pris le bras de Frantzia, et il l'entraînait doucement vers un autre côté de la place en tournant le dos à l'appareil du supplice. Tout-à-coup ils se trouvèrent au milieu d'un groupe de Franconiens du Harz qui causaient d'un air très-animé. Samuel Toffner, un de leurs chefs, reconnut Rodolphe.

— Vous ici, monsieur Stengel ? dit-il en lui tendant la main ; pensez-vous vraiment qu'ils oseront traiter notre ami comme Pharaon traita le grand panetier ? — Ils l'oseront, soyez-en sûrs, répliqua Rodolphe tristement ; et vous, que comptez-vous faire ? — Nous ferons respecter les privilèges des Bergmans du Harz... Il y a par-ci par-là une quarantaine de bons enfants du Rammelsberg qui ne souffriront pas que cette iniquité s'accomplisse... nous voulons délivrer Daniel.

Frantzia tressaillit de joie.

— Tu l'entends ? murmura-t-elle à l'oreille de son frère. — Oui ! oui ! répétèrent d'autres Bergmans, nous l'arracherons des mains des soldats quand il passera, et nous le conduirons hors de la ville... Les soldats ne nous font pas peur ; nous avons eu plus d'une affaire avec eux, et ils ne se sont trouvés ni les plus fins ni les plus forts !

Rodolphe sentit vaguement la témérité de ce projet ; cependant son affection pour le condamné l'aveuglait sur les conséquences possibles d'une semblable entreprise. Il allait donc demander aux Bergmans quelques explications, quand une voix dit tout-à-coup en patois du Harz :

— Voici le bailli Stengel ; il sort de la prison et vient de ce côté.

Les regards se tournèrent aussitôt vers le bâtiment devant lequel stationnaient des valets de ville et des soldats ; le bailli, fort reconnaissable à sa robe noire et à sa grande perruque, descendait en effet le grand escalier. Il était sombre et pensif ; ses yeux rougis portaient des traces de larmes.

— Mes amis, dit Rodolphe précipitamment, mon père me croit encore au Brocken ; ne le détrompez pas, ne lui dites pas que vous m'avez vu... mais si vous tenez quelque chose pour sauver le malheureux condamné, vous me retrouverez, soyez-en sûrs !

Frantzia et lui se perdirent dans la foule, mais ils ne s'éloignèrent pas et ils se mirent à observer ce qui se passait entre les Bergmans et leur père. Le vieux bailli s'était arrêté au milieu d'eux et leur parlait avec autorité.

Sans doute il avait deviné leurs intentions, et il s'efforçait, par prières et par menaces, de les détourner de leur dessein. D'abord ils parurent résister opiniâtrement à ses arguments ; mais enfin ses discours produisirent sur eux une certaine impression. Ils baissèrent la tête d'un

liance avec les puissances occidentales. Toutefois, cette tendance ne se manifestera pas immédiatement par des actes, mais par la rupture avec la Russie qui devient de plus en plus imminente. Dans les cercles ministériels on affiche avec ostentation une disposition hostile à la Russie. Il est hors de doute que dans les discussions prochaines sur l'emprunt dans la 2^e chambre, le ministre fera des déclarations catégoriques. L'explication donnée par M. de Bouin, ministre de la guerre, dans la commission de l'emprunt, n'est qu'un prélude des communications qui seront faites dans les séances qui suivront.

» La nouvelle de la retraite de M. de Bouin est dénuée de fondement.

» L'ambassadeur grec, M. Schiras, accrédité aussi à Vienne et à Berlin, est attendu prochainement ici pour remettre ses lettres de créance au Roi. Cette nomination a de l'importance, vu la situation actuelle de la Grèce. Mais il ne faudrait pas en tirer la conséquence que les grandes puissances de l'Allemagne ne partagent pas les vues des puissances occidentales. Car on sait que l'envoyé de Prusse à Athènes, M. de Thiele, a reçu pour instruction de faire au gouvernement grec des représentations formelles contre l'appui donné au mouvement insurrectionnel dans les provinces turques.

» Le gouvernement russe a fait acheter des quantités considérables de souliers.

» M. le baron de Brunnow, ex-ambassadeur de Russie à Londres, fixera sa résidence à Dresde. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le steamer brésilien *Marajo* a fait un voyage d'exploration sur le parcours du fleuve des Amazones, depuis son embouchure jusqu'à Nauta, dans le Pérou, au pied des Cordillères.

Parti de Para le 10 septembre, le steamer *Marajo* était arrivé à la barre du Rio Negro le 20. Deux jours après, il partait pour Nauta, emportant les malles de dépêches pour différentes localités sur son passage. Il avait à son bord, pour tout passager, le comte Florestan, commissaire du gouvernement brésilien, et pour tout chargement 5,000 fais de bois et 40 tonneaux de charbon de terre. Ce steamer a touché successivement à Coary, à Ega, à Fonte-Bea, à Amatura, à San-Paulo et à Tabatinga, extrême frontière brésilienne, où il est arrivé le 5 octobre. Dans le Pérou, il a visité Loreto, port déclaré franc par le gouvernement péruvien; Cochequina, Pebas, Pulcana, Iquito, et enfin Nauta, où il est parvenu le 14 du même mois. Nauta sur la rive droite de l'Amazone, à quelques lieues seulement de l'embouchure de l'Ucayali, est destiné, par sa position géographique, à un magnifique avenir commercial. Nauta a été, ainsi que Loreto, sur la rive gauche, déclaré port franc.

Dans tous ces points de son parcours, le steamer *Marajo* a pris du bois : la quantité en est évaluée à 42,600 ahas, soit 890,000 kilogr., des meilleures espèces.

Son arrivée a causé partout un grand étonnement et quelquefois une indicible terreur. Cependant, çà et là, beaucoup de riverains se sont rendus à bord, d'autant plus que le passage du steamer coïncidait avec l'époque où toutes les populations sont

assemblées sur les plages de l'Amazone pour la fabrication du beurre de tortue. A Fonte-Boa, les femmes se sont enfilées dans les bois en emportant leurs enfants, et, de là, elles observaient avec stupeur les mouvements de cette machine extraordinaire dont elles ne pouvaient se rendre compte.

En revanche, à Loreto, le *Marajo* a été accueilli au bruit de toutes les cloches des églises. On était fort préoccupé au sujet de deux bateaux à vapeur péruviens destinés à l'exploration des fleuves Ucayali et Guayaga. Ces deux bateaux, dont les machines ont été apportées des Etats-Unis par le trois-mâts *Star of East*, sont en ce moment en construction dans l'arsenal de cette province.

A Ega, à Tabatinga, on a trouvé du charbon de terre; à Loreto, à Pebas et à Iquilo, on a reconnu des gisements considérables.

Tous les lieux visités par ce steamer ne sont encore que des villages habités par des Indiens. Mais on ne peut douter de l'importance commerciale qu'ils sont destinés à acquérir, le jour où l'activité du commerce européen s'y sera portée. On a remarqué un certain contraste entre l'état de bonheur et de prospérité des populations péruviennes et la désolation qui régnait sur les rives du Solimões, partie de l'Amazone comprise entre la barre du Rio Negro et la frontière brésilienne, à Tabatinga.

(Périgord.)
— Dimanche, une locomotive dans laquelle se trouvaient M. l'ingénieur Bouloungne et le chef du mouvement, M. Goudchaux, a parcouru, sans interruption, la voie ferrée, de Paris jusqu'au Mans. La locomotive, enrubannée et pavoisée, a fait une entrée triomphale dans la gare, où la nouvelle de son arrivée avait attiré un grand nombre de curieux.

(Maine-et-Loire.)
— On lit dans la *Gazette du Mans* qu'un savant distingué de cette ville vient de faire une découverte des plus intéressantes, au point de vue archéologique. Il a trouvé sur le territoire de la commune d'Elouges, des traces de constructions antiques fort remarquables, paraît-il, mais dont il est assez difficile de déterminer l'origine.

La tradition rapporte qu'il y eut autrefois dans cette localité un temple d'Eleusis, qui donna son nom, par la suite, à l'oppidum romain construit sur l'emplacement du village actuel. Elouges, comme on sait, était situé à proximité de la grande voie romaine qui reliait Bayay à Tournay; c'était en quelque sorte une des étapes de la route; les soldats s'y arrêtaient pour s'y rafraîchir.

L'auteur de cette découverte prétend même qu'il devait y avoir à Elouges une piscine d'assez grande dimension et peut-être même des thermes. Grâce à son heureuse situation, Elouges prit une extension rapide; les siècles de barbarie vinrent. Puis, la féodalité remplaça la domination romaine, et le manoir d'un seigneur d'Elouges s'éleva sur l'emplacement de la forteresse antique; mais, malgré les siècles écoulés, malgré les invasions franques et germanes, l'on retrouve encore chez les habitants d'Elouges le type accentué des soldats de Rome.

— La jonction des deux océans par des chemins de fer se poursuit sur plusieurs points de l'Amérique : indépendamment du chemin de Panama, à peu près terminé aujourd'hui, on peut signaler celui qui, parcourant le Honduras, ira de Puerto-

Cabello au golfe de Fonseca, sur une étendue de 147 milles; celui de l'isthme de Tehuantepec qui, sous la direction du colonel Sloo, concessionnaire américain, doit être commencé en planches immédiatement, mais sera bientôt munis de rails de fer; enfin ceux qui, dans les Etats-Unis, sont destinés à franchir les monts Rocheux. Le choix flotte entre trois routes principales projetées dans ce dernier but : l'une se maintiendrait dans une zone qui court 46 et 48 degrés de latitude; la seconde se trouverait entre 35 et 38 degrés; la troisième descendrait à 34 et remonterait jusqu'à 36 degrés. Déjà le Missouri a commencé un chemin qui doit bientôt unir Saint-Louis, sur le Mississippi, à Indépendance, sur un développement de 260 milles, et qui deviendrait ainsi la tête de la route moyenne. La Louisiane, de son côté, a entrepris un chemin qui est destiné à se prolonger, par le Texas, jusque dans la Californie méridionale, et qui se maintiendrait entre le 30^e et le 32^e degré de latitude.

(Bulletin de la Société de géographie).
— Les journaux de Louisville apportent la nouvelle d'un épouvantable événement.

Le steamer *Caroline* se trouvait, le 5 mars, sur la rivière Blanche (White River), à 20 milles environ au-dessus de son embouchure, lorsque, vers trois heures de l'après-midi, le feu se déclara à bord. Les flammes se répandirent avec une telle rapidité, qu'on ne tarda pas à reconnaître que le navire serait consumé avant d'avoir pu accoster le rivage. Une embarcation est alors descendue; mais à peine a-t-elle touché l'eau, que les passagers, sous l'impression d'une terreur panique, s'y jetèrent les uns après les autres; insuffisante à contenir un si grand nombre de personnes, la chaloupe s'enfonça et disparaît bientôt, entraînant tous ceux qui étaient venus y chercher un refuge. Cinquante personnes ont péri dans ce désastre. Le capitaine, M. Creighton, et le pilote, M. John Thrice, qui étaient restés à bord jusqu'au dernier moment, essayèrent alors de gagner la terre à la nage, mais la distance était trop considérable; trahis par leurs forces, les malheureux ne tardèrent pas à subir le sort de leurs infortunés compagnons.

Le steamer, après avoir brûlé jusqu'à la flottaison, s'emplit d'eau et sombra avec toute sa cargaison. (Moniteur.)

CAPTURE D'UN VAISSEAU RUSSE. — Nous trouvons dans une lettre de Waterford, publiée par le *Tipperrary Free Press*, le récit suivant de la capture d'un vaisseau russe :

« Nous avons eu ici une affaire qu'on pourrait appeler héroïque-comique, étant tout à la fois semi-belleuse et semi-burlesque. Il paraît que sur la nouvelle qu'un bâtiment marchand russe avait été aperçu en vue de la côte, notre canot douanier, bien amariné et armé, était parti sur-le-champ, afin de pouvoir en rendre bon compte. Déjà les cœurs de nos gais et braves marins s'épanouissaient à l'idée qu'il y avait là une bonne prise, et dès qu'ils furent à portée du bâtiment, ils lui envoyèrent un boulet dans le parc ou caisson, l'abordèrent bientôt après, firent amener sur-le-champ le pavillon russe, poussant trois hurrahs en l'honneur de la Reine et chantant à pleins poumons le *Rule britannica*. Que pouvait faire le capitaine du brick? Il lui fallut se soumettre et se laisser amener dans le port. Mais dès

air morne, et, après avoir hésité quelques instants, ils se séparèrent en silence.

Le frère et la sœur avaient suivi dans toutes ses phases cette petite scène, et ils restèrent consternés.

— Il est perdu! murmura enfin Frantzia. Notre père aussi aime Daniel, mais il aime encore mieux son devoir. — Peut-être a-t-il eu raison de faire renoncer à ce dangereux dessein de pauvres pères de famille qui allaient se compromettre en pure perte! — Et pourtant tu avais promis de les aider, Rodolphe, et ta vie à toi était aussi précieuse que les leurs... Ainsi donc il ne lui reste plus qu'une chance de salut! — Et laquelle, ma sœur? — As-tu oublié les promesses des initiés de la *Grotte des Secrets*? Ils s'engagèrent à examiner la cause de Daniel, et s'ils la trouvaient juste... — De qui parles-tu, pauvre Frantzia? reprit Rodolphe contenant à peine une sourde colère; as-tu la moindre confiance dans les promesses cauteleuses et évasives de ces lâches qui se cachent dans l'ombre? Notre père est leur ennemi, parce qu'il a fait exécuter dans toute leur rigueur les édits concernant les sociétés secrètes : nous ne devons pas compter sur eux... Ils ont voulu seulement nous donner le change sur leur impuissance... Seraient-ce eux maintenant qui viendraient, la face découverte, sur la place publique, arracher de vive force un condamné à cette troupe de soldats?... Non, non, leurs œuvres sont de vaines et misérables momeries accomplies dans un souterrain pen-

dant la nuit; ils ne peuvent rien pour nous, ils n'oseront rien, ils ne feront rien! — Veille sur ta langue, Rodolphe Stengel! dit une voix dure à son oreille.

Le jeune homme se retourna vivement. Un grand nombre de curieux se pressait autour de lui, mais il ne put reconnaître, au milieu de l'obscurité toujours croissante du soir, celui qui venait de parler. Frantzia n'avait pas entendu cet avis mystérieux.

— Eh bien, Rodolphe, reprit-elle avec exaltation, s'il en est ainsi, si nous ne devons plus compter sur aucun secours humain, laisse-moi remplir ma mission jusqu'au bout... suis-moi de ce côté. — Quoi! ma sœur, tu oserais... — J'oserai regarder de près les préparatifs de son supplice... Bien plus, tant qu'il lui restera un souffle de vie, je serai près de lui; tant que la mort n'aura pas fermé ses yeux, il me verra, et ma présence adoucira peut-être ses derniers instants... Viens, viens.

Et elle entraîna le jeune homme avec une autorité singulière. Ils se glissèrent à travers les groupes et bientôt ils ne furent plus séparés du gibet que par une double haie de soldats et de gens de police.

En se trouvant si près du redoutable poteau, Rodolphe détourna les yeux, et frissonna; mais Frantzia, domptant son horreur, le regarda fixement, comme pour habituer sa pensée à l'épouvantable spectacle qu'elle allait braver. Néanmoins, elle serrait convulsivement le bras de son frère, et son haleine était oppressée.

XIV.

Une conversation s'était engagée à quelques pas d'eux. L'un des interlocuteurs était un grand jeune homme vêtu de noir, à figure jaune et livide, mince comme un échelas. Il causait par-dessus la tête des soldats et des valets de ville, avec le bourreau qui, debout à l'extrémité du cercle, drapé dans son manteau rouge et le chapeau à la main, l'écoutait respectueusement.

— Souvenez-vous, maître Herzog, disait le grand jeune homme d'un ton d'autorité, que mon illustre patron, le docteur Créclius, tient à ce sujet autant qu'au plus précieux manuscrit de son ami défunt, M. le baron de Leibnitz, c'est-à-dire autant qu'à la vie... Le docteur a vu ce Daniel Richter dans la prison, et, à son avis, jamais plus riche et plus vigoureuse nature n'aura été étalée sur les tables de son laboratoire. La nuit prochaine nous devons étudier sur ce gaillard-là les muscles de la quatrième paire, et analyser les fonctions du pancréas. Aussi, maître Herzog, je ne saurais trop vous recommander de prendre des précautions infinies pour ne pas gêner notre sujet. Maniez-le aussi délicatement que s'il était de verre ou de terre de pipe... Il s'agit de vous distinguer et de ne pas nous livrer un corps brisé, tordu, avarié de tous points, comme cela vous arrive trop souvent. — Je fais de mon mieux, répliqua l'homme rouge d'un air de dignité blessée, et je n'attendais pas de pareils reproches, maître Longus, puisque c'est ainsi qu'on vous ap-

qu'il put se faire comprendre, quel ne fut pas l'amer désappointement des vainqueurs ! Il se trouva tout simplement qu'ils n'avaient eu affaire qu'à un Tartare qui, la nuit précédente, avait fort adroitement fait, avec un négociant de Waterford, marché pour le bâtiment et la cargaison, moyennant une somme moindre, dit-on, de 3,000 liv. sterl.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 7 avril.

Le *Moniteur* publie un décret relatif à l'organisation des matelots canonnières, le règlement général de l'exposition universelle de 1854, et des nominations dans la Légion-d'Honneur.

On assure que S. E. le maréchal de St-Arnaud part décidément, lundi prochain, de Paris, pour aller commander l'armée d'Orient. S. A. le prince Napoléon partirait avec le maréchal. — Havas.

Nous trouvons la confirmation des dernières ouvertures de paix faites par la Russie dans notre correspondance ordinaire de Berlin. Cette correspondance fournit également des détails sur les négociations militaires qui ont lieu entre l'Autriche et la Prusse. Elle est ainsi conçue :

« Berlin, 4 avril. — Nous avons déjà dit que le Roi, dans la lettre que le général de Lindheim a portée à Saint-Petersbourg, prie le Czar, encore une fois, de préserver l'Europe d'une guerre générale, et que, dans ce but, Sa Majesté offre sa médiation pour une transaction. La lettre autographe du Czar, dont le duc Georges de Mecklembourg Strelitz est porteur, contient la réponse. — Voici ce que nous apprenons sur son contenu : L'Empereur déclare qu'il est toujours animé du désir de maintenir la paix européenne et qu'il sera toujours prêt à entrer dans des négociations basées sur des conditions compatibles avec son honneur et sa dignité. — Sa Majesté Impériale ajoute qu'elle est prête à évacuer les Principautés Danubiennes, si les droits des chrétiens grecs sujets de la Porte-Ottomane sont réglés par un traité et si la flotte anglo-française se retire de la mer Noire et du Bosphore. Sa Majesté continuerait les négociations ultérieures dans un congrès et propose Berlin comme siège du congrès.

» Des courriers de cabinet sont partis aujourd'hui pour Paris et Londres afin de communiquer aux cabinets des Tuileries et de Saint-James ces propositions nouvelles du Czar.

» Aujourd'hui les fonds publics ont monté à la bourse par suite d'un nouvel espoir de la paix basé sur ces nouvelles.

» Les négociations avec le Feldzeugmeister-Hess pour la conclusion d'une alliance défensive et offensive entre la Prusse et l'Autriche sont arrivées à une heureuse issue sur les points essentiels. La discussion ne roule plus que sur des questions de forme. Toutefois, le traité demeurera secret.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ces nouvelles. — Havas.

— La nouvelle de l'évacuation d'Aaland, par les Russes est officiellement confirmée.

Les troupes russes, commandées par le général Bukanoff, se trouvent devant Kustendji. Mustapha-Pacha concentre ses troupes à Krajowa, et avance

contre les Russes sur trois lignes, du côté du rempart de Trajan. — Havas.

— Le 23 mars, dit le *Lloyd* de Vienne, les Russes ont pris d'assaut le pont fortifié près de Tultscha. La prise d'assaut des palissades a coûté beaucoup de monde. Les Russes ont fait 150 prisonniers aux Turcs. Dans le nombre, se trouvent un colonel et deux officiers. Ils ont perdu, en outre, 11 canons et ont eu un certain nombre de morts et de blessés. Le général Uschakoff a occupé Tultscha. On ajoute que le 25 mars, les Russes ont pris Matchin, après une résistance opiniâtre des Turcs.

Copenhague, jeudi 6 avril.

« La navigation est libre entre Revel et St-Petersbourg.

» La flotte anglaise est revenue mouiller dans la baie de Kivege. — Havas. »

CHRONIQUE LOCALE.

Le pertuis de Lamotte, sous le Coudray-Maconard, rend fort difficile, parfois même très-périlleuse, la navigation du Thouet. La destruction de ce pertuis et son remplacement par une écluse, étaient demandés depuis plus de vingt années par le conseil d'arrondissement de Saumur et le conseil général de Maine-et-Loire. Un projet avait enfin été approuvé par le conseil supérieur des Ponts-et-Chaussées, il y a deux ans, mais aucune allocation n'avait été accordée jusqu'à présent à cet important travail. M. le ministre des travaux publics, dans sa répartition des fonds de l'exercice de 1854, n'avait alloué aucun crédit à l'écluse de Lamotte. Nous apprenons que, sur la réclamation de M. le Préfet, appuyée par les vives instances de M. Louvet, député de Saumur, et membre du conseil général pour le canton de Montreuil-Bellay, M. le ministre vient d'accorder une première allocation de 20,000 francs pour commencer immédiatement la construction de l'écluse.

Grâces soient rendues au Ministre, au Préfet, et à l'honorable député de Saumur, pour avoir pu réaliser une amélioration vivement désirée et longuement attendue par notre pays. P. GODET.

Encore des incendies!!! Chaque jour semble en apporter un.

Mercredi, c'était dans la commune de Brain, au canton des Raux, à un kilomètre environ des Rochereaux, incendiés dimanche. Une grange, une boulangerie, une étable ont été entièrement détruites. La perte est évaluée à deux mille et quelques cents francs.

Cet incendie était à peine éteint, que, dans le lointain, à Gizeux, croyait-on, on entendait sonner le tocsin. — Nous avons su depuis qu'un incendie avait eu lieu dans cette commune, mais nous n'en connaissons pas les détails.

Jedi, au canton des Loges (point de jonction des communes de la Breille et de Brain), à peu de distance du sinistre précédent, deux fermes étaient encore la proie des flammes. — Le feu paraît avoir été mis dans trois endroits différents, à différentes heures.

Les habitants des campagnes sont dans un état d'exaspération facile à comprendre. — Ils veillent avec soin jour et nuit; espérons qu'ils parviendront

pelle... Depuis vingt ans, j'exécute les sentences de la haute-cour de Göttingue; et je me flatte d'avoir toujours mérité des éloges, soit que je me serve de mon damas, soit que je me trouve dans la nécessité d'employer la corde, comme aujourd'hui... Mais patience, le docteur et vous vous serez contents...

Rodolphe avait voulu emmener sa sœur hors de portée d'entendre cet affreux colloque, mais elle avait résisté avec force. Ces ignobles détails la préparaient peu à peu à supporter courageusement la catastrophe imminente. Elle restait immobile, tandis que Rodolphe, pâle et tremblant, sentait ses jambes fléchir sous lui, et une sueur froide inonder son visage.

Tout-à-coup une grande clameur s'éleva sur la place, et une vive fermentation se manifesta dans la foule. Tous les regards se tournèrent vers le bâtiment dont nous avons parlé; une vingtaine de torches allumées brillaient sur le perron et faisaient étinceler des fusils et des halberdes. Au milieu d'une troupe de soldats apparut un homme à la contenance noble et ferme, suivi d'un prêtre en surplis.

— C'est lui! murmurèrent mille voix. — Enfin! dirent quelques curieux avec une sorte de joie féroce.

Au même instant la grosse cloche de l'église voisine se mit à sonner un glas funèbre; toutes les autres cloches de la ville répétèrent les unes après les autres ces lugubres tintements. A ce signal, Herzog se redressa vivement.

— Allez à vos affaires, dit Longus en le congédiant du geste; pour moi, j'attends ici la livraison; et je veillerai en personne à ce que vous ne lui causiez aucune avarie... Mais ne me faites pas attendre trop longtemps, car j'aurai encore à préparer les scalpels et les instruments du docteur avant l'opération.

L'exécuteur salua et regagna son poste, au pied de l'échelle.

Le cortège avançait lentement, à travers la foule devenue silencieuse; on le reconnaissait de loin, à la lueur rougeâtre des torches que tenaient les gens de justice, disposés sur une double haie. Bientôt le condamné se montra lui-même, marchant d'un pas tranquille, au milieu de ses gardiens. Il portait encore le costume simple et convenable qu'il avait lors de son arrestation; mais ces vêtements étaient arrangés avec un soin et une propreté annonçant un homme dont le respect pour lui-même survivait au détachement de toutes les choses terrestres. Sa tête était couronnée de fleurs, selon un usage qui s'est conservé longtemps en Allemagne, dans les exécutions capitales. Ses longs cheveux noirs, flottants sur son cou, ses yeux brillants et animés faisaient ressortir sa paleur d'ivoire, seule marque d'émotion que lui eût arrachée la certitude d'une mort prochaine. (La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

à découvrir les hommes pervers qui jettent ainsi la terreur et la ruine dans nos contrées. P. GODET.

Le Préfet du département de Maine-et-Loire, officier de la Légion-d'Honneur, prévient les entrepreneurs de travaux publics, qu'il sera procédé, le lundi 24 avril courant, à l'hôtel de la Préfecture, à Angers, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux à faire pour la reconstruction de l'Ecluse de la Motte, sur la rivière du Thouet.

Cette adjudication aura lieu au rabais sur soumission cachetées. (Union de l'Ouest.)

Le Préfet du département de Maine-et-Loire, officier de la Légion-d'Honneur, prévient les entrepreneurs de travaux publics, qu'il sera procédé, le lundi 24 avril courant, à l'hôtel de la Préfecture, à Angers, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux à faire pour la reconstruction, en pavés d'échantillon, de la chaussée du pont Cessart, à Saumur, sur la route impériale, n° 138, de Bordeaux à Rouen.

Cette adjudication aura lieu au rabais sur soumissions cachetées. (Id.)

INSTITUTION GAUDEAU.

L'Institution Gaudeau vient de présenter un de ses élèves devant la Faculté de Rennes, pour y subir les épreuves du baccalauréat; ce jeune homme a été admis comme bachelier ès sciences physiques. On annonçait, dans le n° du 17 décembre dernier, que deux élèves de la même Institution avaient obtenu les grades de bachelier ès lettres et de bachelier ès sciences; nous pouvons donc enregistrer aujourd'hui que l'Institution Gaudeau a fait admettre, depuis la rentrée des cours, trois jeunes gens de Saumur :

Le premier au baccalauréat ès lettres;

Le second au baccalauréat ès sciences mathématiques;

Et le troisième au baccalauréat ès sciences physiques.

Ces faits parlent d'eux-mêmes; la maison d'éducation que M. Gaudeau a fondée est un établissement utile, qui se recommande aux familles par un enseignement solide et une direction intelligente; aussi cette maison compte déjà plus de cinquante élèves, pensionnaires et externes, qui se divisent en trois sections :

1° Section des lettres et sciences;

2° Section du commerce;

3° Section des commençants. AUBRY.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur donne avis à ses concitoyens que l'Administration municipale étant dans l'intention d'acquiescer de M. et M^{me} Laumonier-Lemesle, propriétaires à Vernoil-le-Fourier, un jardin, situé à Saumur, quartier de l'Arche-du-Moulin-Pendo, devant servir à l'ouverture d'une portion de la rue de la Reine de Sicile, une enquête de commodo et incommodo sera ouverte, à la Mairie, les 19, 20 et 21 de ce mois, de midi à 4 heures, par M. le Juge de paix du canton nord-ouest de Saumur, qui recevra les dires et observations des intéressés sur cette affaire.

Les pièces sont déposées au secrétariat de la Mairie où on pourra en prendre connaissance, tous les jours, de midi à quatre heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Hôtel-de-Ville, le 8 avril 1854.

Pour le Maire absent,

RAGUIDEAU, adjoint.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DU TIMBRE.

(Exécution du décret du 7 avril 1853).

L'administration du timbre prévient le public que les porteurs de papiers timbrés à l'extraordinaire seront admis, dans le délai de trois mois, à partir du 1^{er} avril 1854, à les faire revêtir des nouveaux timbres, ou à faire timbrer d'autres papiers en remplacement, le tout sans paiement de droit.

Les officiers publics et les particuliers à qui il restera des papiers frappés de timbres de la débite supprimés, seront admis, dans le délai d'un mois, à partir du 1^{er} juillet 1854, à les échanger contre la même quantité de papiers aux nouveaux timbres et du même prix.

A compter du 1^{er} juillet 1854, l'emploi du papier au timbre supprimé donnera lieu aux peines et amendes établies par la loi, pour réprimer l'usage du papier non revêtu du timbre prescrit. (Moniteur).

BOURSE DU 6 AVRIL.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 89 70.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 65 25.

BOURSE DU AVRIL.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 89 90.

5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 65 45.

Suivant acte passé devant M^e Leroux, qui en a la minute, et son collègue, notaires à Saumur, le vingt-et-un mars mil huit cent cinquante-quatre, enregistré à Saumur le vingt-trois mars mil huit cent cinquante-quatre, folio 46, recto, case 8, par M. Touchard, qui a reçu cinq francs et pour décime cinquante centimes; M. Etienne Bretonneau, aubergiste, demeurant à Saumur,

Et dame Henriette-Louise Cochet, son épouse, demeurant avec lui, ville de Saumur,

Séparés, quant aux biens seulement, aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le neuf mai mil huit cent quarante-six enregistré,

Ont rétabli purement et simplement la communauté réduite aux acquets, stipulée entr'eux, par leur contrat de mariage passé devant M^e Guiot-Chancellay, notaire à Artannes, canton de Montbazou, arrondissement de Tours (Indre-et-Loire), en présence de témoins, le vingt-quatre avril mil huit cent vingt-trois.

Pour extrait: — Signé, LEROUX.

Etude de M^e F. MAUBERT, huissier à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par autorité de justice.

Le dimanche neuf avril mil huit cent cinquante-quatre et jours suivants, s'il y a lieu, en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le premier avril mil huit cent cinquante-quatre, enregistré, il sera, par le ministère de M^e Maubert, huissier à Saumur, procédé, au domicile du sieur Mallard, voiturier, demeurant commune de Parnay, à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers, consistant en:

Batterie de cuisine, garniture de cheminée, armoire, buffets, tables, couettes en plumes d'oie, draps, chemises, toile neuve en pièce, effets d'habillement à usage d'homme et de femme, une jument hors d'âge, un petit cochon, harnais et quantité d'autres objets.

On paiera comptant. (171)

A LOUER

Pour la St-Jean 1854.

MAISON et JARDINS, montée du Fort.

S'adresser à M. NUSSARD. (172)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854.

Une MAISON, sise à Saumur, place Saint-Nicolas, dépendant de la propriété de M. de Charnières.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (000)

A VENDRE

DEUX POULAINS de quatre ans, hongres, alezan doré, taille 1^m 65 et 1^m 56, propres à la selle et au tilbury. S'adresser à l'Hôtel de Londres, à partir du lundi 10 avril. (165)

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise rue Saint-Nicolas, n^o 37,

Et A LOUER

Boutique et divers appartements, dans la même maison.

S'adresser à M. BRIÈRE, rue des Payens, n^o 16. (69)

A AFFERMER

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 23 avril 1854, à midi, POUR ENTRER EN JOUISSANCE, LE 21 FÉVRIER 1856,

Environ 25 hectares de prés à deux herbes, en plusieurs morceaux, situés territoire de Russé, commune d'Alloues, et appartenant à M^{me} veuve Minier, de Paris. (000)

Etude de M^e MANDIN, notaire à Doué (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Pour 100,000 francs,

UNE PROPRIÉTÉ,

A 16 kilomètres de Saumur, d'un revenu net de 3,000 fr.

S'adresser à M^e MANDIN, auquel on demande 5, 10 et 15 mille francs à rente viagère. (142)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

La MAISON de M. REVELIÈRE-LERIVINT, située à Saumur, rue des Payens, composée de beaux appartements, servitudes, cour et jardin.

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Située à Saumur, rue du Temple n^o 18.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (128)

Rue du Portail-Louis, n^o 39, à Saumur,

DELARUE,

Entrepositaire de Bière de Montmorillon, de Limonade gazeuse et Eau de Seltz,

Fait savoir que son entrepôt est totalement organisé et à la disposition des personnes qui voudront lui accorder leur confiance.

La vente se fait en fûts et en cruchons, rendus à domicile.

Il s'occupe aussi d'assurances contre l'incendie, pour une compagnie mutuelle, La Prudence. (122)

A LA VILLE DE SAUMUR. PRIX-FIXE INVARIABLE

33, Rue Saint-Jean, 33,

Ouverture de la Saison d'Été.

M. BOISSIER ayant profité de la baisse survenue dans les fabriques, par suite de la stagnation générale des affaires, et AYANT FAIT DES ACHATS CONSIDÉRABLES pour cette saison A DES PRIX EXCESSIVEMENT AVANTAGEUX, informe qu'il vient de mettre en vente un choix très-varié d'étoffes nouvelles A DES PRIX TOUT EXCEPTIONNELS ET BIEN AU-DESSOUS DU COURS.

Assortiment considérable d'étoffes riches en SOIERIES, LAINAGES ET ÉTOFFES DE FANTAISIE en tout genre.

ARTICLES POUR MARIAGES.

Châles longs et carrés en cachemire des Indes et de France, châles-laine, Indou et fantaisie, châles d'été en tout genre.

SPÉCIALITÉ DE BLANC ET D'ARTICLES D'AMEUBLEMENT.

ASSORTIMENT VARIÉ D'ARTICLES POUR LES OUVRIÈRES A DES PRIX BIEN AU-DESSOUS DU COURS.

ESCOMPTÉ 2 % AU COMPTANT. — PRIX-FIXE INVARIABLE.

A. PIE FILS, rue de la Tonnelie, à Saumur, n^o 25.
Droguerie pharmaceutique, matières tinctoriales, couleurs et vernis, peintures préparées, épicerie fine, entrepôt général des ciments romains de Pouilly. (109)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Cocasserie,

Occupée par M. Lérigé, marchand de vin, composée d'une boutique, arrière-boutique, cuisine, cave, premier, deuxième, troisième étages, grenier et latrines.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (154)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Un morceau de TERRE ET VIGNE avec arbres à fruits de toute espèce, contenant 33 ares, et situé au Pont-Fouchard, canton du Vau-Langlais, commune de Saint-Florent.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (155)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable,

Une MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, vis-à-vis la porte de l'église, occupée par plusieurs locataires.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (156)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

MAISON BOURGEOISE, avec ou sans remise et écurie, située place de l'Arche-Dorée, occupée par la famille Prezelin.

S'adresser à M. COUTARD, propriétaire. (108)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Sise rue Basse-Saint-Pierre, et adossée à l'église.

Occupée autrefois par M^{me} Bedane. S'adresser à M. le CURÉ de St-Pierre.

A LOUER

UNE

MAISON, avec COUR et JARDIN, 64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} LINANCIER. (90)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854

UNE

MAISON avec REMISE et ÉCURIE, Située sur le Quai,

Occupée par M. Moriceau, huissier. S'adresser à M. POITVIN, horloger-bijoutier, marchand d'optique. (512)

A LOUER PRÉSENTEMENT

La Grande Prairie de l'Île-Ponneau. S'adresser à M. PONNEAU, qui en est le propriétaire. (151)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Appartenant à M. le capitaine Vacquier, précédemment occupée par M. Duval, ingénieur.

S'adresser à M. VACQUIER ou à M. JOLY-LETIERME, architecte. (135)

FOIN DE 1^{re} QUALITÉ

A VENDRE

S'adresser à M. de la Frégeolière, propriétaire à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (148)

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement

VASTE MAISON, COUR ET JARDIN AVEC SES DÉPENDANCES

Située, impasse de la Concorde, quartier de la Basse-Île.

S'adresser à M^{me} GRANBY. (117)

A LOUER

POUR LA TOUSSAINT PROCHAINE,

1^o Une MAISON, prenant son entrée sur la Levée, située à Gagne, commune de Varennes-sous-Montsoreau, cour, servitudes et jardin avec pièce d'eau.

Elle était occupée, autrefois, par M. et M^{me} Louis Fraimbault.

2^o Et une MAISON, située au même lieu, au bas de la Levée, actuellement occupée par M. Fraimbault-Gallé, cour, servitudes et jardin.

S'adresser à M. Jean CHEVALLIER, à Champeigné, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (157)

MALADIES SECRÈTES.

TRAITEMENT DU DOCTEUR

CH. ALBERT,

Médecin de la faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et de récompenses nationales.

Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de maladies abandonnées comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour.

Le traitement du docteur Albert est peu dispendieux, facile à suivre en secret ou en voyage et sans aucun dérangement; il s'emploie avec un égal succès dans toutes les saisons et dans tous les climats.

Consultations gratuites tous les jours, rue Montorgueil, 19, à Paris. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Dépôt à Saumur, chez GIRAULT, pharmacien, rue royale, 48, près la gare (136)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.